47e ANNÉE. — N° 16 511

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux et à la Société Européenne à Paris.

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

10 c. le numéro — Le numéro 10 c.

SAMEDI 15 SEPTEMBRE 1917
SAINT NICOMÈDE
SOLEIL : lever 6 h. 42 ; couch. 7 h. 12
LUNE : nouv. le 16 ; P. Q. le 24

L'AFFAIRE TURMEL

UNE NOUVELLE LETTRE AUX QUESTEURS DE LA CHAMBRE

Paris, 13 septembre. — M. Turmel, député des Côtes-du-Nord, a adressé aux questeurs de la Chambre la lettre suivante :

« Paris, 13 septembre, 11 h. 45.

» Messieurs les Questeurs,

» Je rencontre des difficultés de la part des personnes qui devaient me fournir le relevé mentionné dans ma lettre d'hier. Elles ont vu les journaux de ce matin, et de peur d'être mêlées à une affaire, ne veulent plus rien entendre. Elles prétendent ne rien faire désormais sans accord avec leurs commettants; elles ont ajouté que si je cherchais à les faire contraindre par la justice, elles ne donneraient rien, leurs écritures étant muettes sur les noms et qu'elles conseilleraient la même attitude ailleurs.

» Les considérations que j'ai fait valoir se sont heurtées à un mur d'indifférence.

» Il n'est pourtant pas possible de rester dans cette situation, elle est lancinante pour tout le monde. Je ne peux donc attendre des échanges de correspondances ou des formalités quelconques

» Je tiens à une solution immédiate et vais partir aussitôt pour la Suisse prendre sur place les documentations voulues.

» Je serai de retour avant la séance de mardi. Il faut que la question soit résolue avant la rentrée.

» Excusez-moi de ne pas me rendre moi-même à la Chambre, la presse ayant publié ma photographie, il me sera pénible de descendre dans la rue tant que tout ne sera pas fini.

» Et en terminant, laissez-moi vous dire encore que je n'ai rien à me reprocher, que nul n'a rien à craindre de mon fait, et que si le comité de juin a été vendu, ce n'est pas par moi, comme je vous l'ai matériellement démontré.

» Vous comprendrez le sentiment auquel j'obéis en ne finissant par aucune formule, tant que la clôture ne sera pas intervenue.

» Signé : L. TURMEL. »

LE PROCHAIN VOYAGE EN SUISSE N'AURAIT PAS LIEU

Paris, 14 septembre. — Dans sa seconde lettre, le député des Côtes-du-Nord manifeste son intention de se rendre en Suisse. On disait dans les couloirs de la Chambre que l'autorisation de passer la frontière ne lui serait pas accordée.

Les passeports diplomatiques, qui permettaient à M. Turmel de rayonner de Berne à Saint-Sébastien et à Rome depuis le commencement de la guerre, dans le seul but de régler des affaires personnelles, feront bientôt retour au bureau du quai d'Orsay, où ils n'auraient jamais dû être confectionnés.

LA JUSTICE SERAIT-ELLE SAISIE?

On lit dans le « Figaro » de ce matin :

« Toute cette histoire, connue depuis deux mois à la Chambre, n'est-elle pas venue à la connaissance du parquet? L'énorme et utile effort de la presse entravée qui, par les blancs de la censure, a tiré ce scandale au jour, n'a-t-il point provoqué l'action publique?

» Personne n'a-t-il tenu compte depuis le 6 juillet de cet autre article du Code : « Toute autorité constituée, dit l'article 29, tout fonctionnaire ou officier public qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquerra la connaissance d'un crime ou d'un délit, est tenu d'en donner avis sur-le-champ au procureur de la République. »

» Personne n'a-t-il agi? Est-il possible qu'un député qui se reconnaît dans une situation telle qu'il ne peut plus se permettre à la fin de ses lettres aucune formule de considération reste sous le coup de l'accusation que lui-même a publiée?

» L'opinion peut-elle croire que ces faits, connus d'elle, ne le sont pas de ceux qui mettent en mouvement la justice?

» Ne va-t-on pas annoncer bientôt qu'une demande en autorisation de poursuites sera déposée mardi?

» D'une façon générale, il serait bon qu'on revînt même, en matière de crime contre la défense nationale, à l'application de la loi. L'instruction par lettres, reportage, notes d'Agences, communiqués et interviews, n'offre tout de même pas des garanties égales à celles du Code. »

DES PERQUISITIONS

En attendant que M. Turmel ait apporté à la questure de la Chambre la justification des fonds qui ont fait l'objet de son rappel à Paris, M. Darru, commissaire aux délégations judiciaires, a reçu mandat de procéder de son côté à diverses recherches, qui ne manqueront pas d'avancer la constitution du dossier entreprise par le député des Côtes-du-Nord. Déjà, M. Darru a procédé à trois perquisitions, l'une chez un ami de M. Turmel, les deux autres chez un parent de cet ami et chez une dame.

UNE PLAINTE DE M. TURMEL

Un curieux détail, qui a son côté comique : l'enveloppe trouvée dans les papiers de M. Turmel, et déposée à la questure, contenait 25 billets de 1.000 fr. de l'Etat suisse. M. Turmel affirmait que le nombre de ces billets était, non de 25, mais de 27, et le député de Guingamp ajoutait qu'il allait déposer une plainte contre inconnu pour vol de 2.000 fr. Est-ce que, demande l'« Homme Enchaîné », le magistrat qui, dès le 10 juillet, fut mandé à la Chambre pour enquêter sur la trouvaille de la fameuse enveloppe, sera également chargé d'informer sur la plainte en vol déposée par M. Turmel?

LA SITUATION DE FORTUNE DE M. TURMEL

Notre confrère du « Journal », qui s'est rendu à Guingamp pour enquêter sur l'affaire Turmel, affirme que l'opinion publique est unanime dans la région sur un point important : on ne croit guère à la prospérité lentement acquise de M. Turmel. Une étude d'avoué vendue 70,000 fr. ne peut guère rapporter, selon les estimations les plus favorables, que 10 %, soit environ 7,000 fr. par an. Or, dans une petite ville où la surveillance réciproque est si vigilante, on sait comment vivait M. Turmel, et les économies sagement amassées ne trouvent qu'incrédulité. A travers les rues roule une rumeur, sans cesse grossie, d'un nouveau témoignage.

Elle représente M. Turmel comme très endetté par ses deux élections de 1910 et 1914, traînant ainsi derrière lui une cohorte de créanciers plus ou moins discrets, plus ou moins exigeants.

On dit que la situation de l'élu de Guingamp était fort obérée quand la guerre éclata. Or, depuis, M. Turmel s'est libéré; le fait semble incontestable.

Pourquoi M. Turmel a-t-il si nettement déclaré qu'il avait travaillé trente ans pour gagner sou à sou sa fortune actuelle, et que deviennent ses protestations, quand on le traita de nouveau riche? A moins que tout le monde ici ne s'entende à me tromper, la fortune de M. Turmel lui serait venue subitement.

L'AFFAIRE DEVANT LA CHAMBRE

M. James Hennessy se propose de poser une question à la tribune, sur le cas de M. Turmel, sous forme de rappel au règlement, dès la rentrée de la Chambre, si à cette date l'affaire Turmel n'a pas reçu une solution quelconque.

L'intervention de M. James Hennessy sera inutile, assure-t-on, car dès la première séance de la rentrée, c'est-à-dire mardi prochain, l'affaire Turmel recevra au point de vue parlementaire une solution.

L'IMMUNITE PARLEMENTAIRE

L'affaire Turmel soulève une question qu'il importe de préciser : celle de l'immunité parlementaire. Comment pourrait-on, au cas où un parlementaire aurait commis un délit ou un crime, le poursuivre et le juger. Il est, en effet, couvert par l'immunité parlementaire. Les Chambres ne siègent pas en ce moment, cependant la session n'est pas close. Il n'y a qu'une simple interruption dans les travaux parlementaires, et il n'est pas possible, dans ces conditions, de procéder à une arrestation.

L'arrestation, aux termes de la Constitution, n'est autorisée qu'en cas de flagrant délit. Pour procéder à l'arrestation d'un député, il faut que la Chambre soit saisie d'une demande en autorisation de poursuites. L'Assemblée est appelée à statuer sur un rapport rédigé par une commission spécialement nommée à cet effet. Si elle autorise les poursuites, la justice se trouve alors en présence d'un inculpé de droit commun vis-à-vis duquel elle a le droit de prendre toutes les mesures qui paraissent nécessaires. Elle peut notamment procéder à son arrestation.

CE QUE DIT M. CLEMENCEAU

Paris, 14 septembre. — Dans l' « Homme enchaîné » de ce matin vendredi, M. Clémenceau écrit :

« Quelle est cette « affaire Turmel » qui nous est révélée par une lettre du député mis en cause dans des conditions qui depuis « le mois de juin » sont tenues secrètes, pour quelles raisons, par les possesseurs du secret? Cela ne laisse pas de surprendre.

» Avec d'autres confrères, j'ai essayé de prévenir le public. La censure ne l'a pas permis. Pourquoi? Dira-t-on que M. Turmel ne s'était pas expliqué? Comment est-il possible que « depuis le mois de juin », en une matière si grave, on ne lui ait pas demandé d'explication?

» Ici, c'est à la Chambre, directement intéressée, de faire la pleine lumière. Toute mansuétude ne ferait que répandre l'universel soupçon sur le premier corps de l'Etat, dont les jugements seraient à jamais frappés de discrédit. Cela ne peut pas être, cela ne sera pas. »

L'Affaire Bolo

Rome, 14 septembre. — On annonce la prochaine arrivée à Rome d'une mission française qui viendra pour vérifier les interrogatoires de différents témoins entendus au sujet des affaires Bolo. Cette mission viendra de Suisse, où elle s'est livrée au même travail.

L'Affaire Duval

Paris, 14 septembre. — L'instruction subit un temps d'arrêt qui ne se prolongera pas, car en ce moment le capitaine rapporteur réunit des éléments nouveaux qui vont lui permettre de pousser plus complètement son enquête.

M. Farralicq, commissaire aux délégations judiciaires, chargé de procéder à ces vérifications et d'opérer des saisies de pièces comptables et de correspondance, a remis en partie le résultat de ses recherches au capitaine Bouchardon. On assure que de nouveaux mandats d'amener seront lancés prochainement.

Mme MAITRE a reçu la Croix de la Légion d'Honneur

Paris, 13 septembre. — La prise d'armes qui a eu lieu ce matin aux Invalides, présentait un attrait inaccoutumé. Un bataillon du 237e d'infanterie rendait les honneurs.

Le général Parreau a remis à Mme Maître, femme du député de Saône-et-Loire, la croix de la Légion d'honneur.

Mme Maître, toute de blanc vêtue, paraissait très émue. Au moment où le général Parreau accrocha sur sa blouse d'infirmière le ruban rouge, insigne des braves, la foule applaudit, tandis que la musique du 237e d'infanterie jouait une marche entraînante.

EN ITALIE

La Crise ministérielle est évitée

Rome, 14 septembre. — Un communiqué de l'Agence Stefani constate que l'accord s'est fait au sein du conseil des ministres.

Rome, 14 septembre. — Le « Giornale d'Italia » écrit :

« La crise ministérielle a été évitée, le ministère national ayant surmonté les désaccords. La méthode reprend avec une nouvelle vigueur, la politique de guerre entendue dans le sens le plus large reste considérée comme un instrument tendant à faire converger toutes les énergies du pays vers l'heureuse réalisation des aspirations nationales.

» Le ministère se présentera donc sans changement devant la Chambre qui le jugera en toute liberté. Les explications données et les mesures prises par M. Orlando ont satisfait le conseil. »

Rome, 14 septembre. — M. Corradini, chef du cabinet du ministre de l'intérieur, a donné sa démission. Le « Giornale d'Italia » a dit à ce sujet :

« M. Corradini ayant été l'objet de certaines attaques concernant les méthodes politiques formulées dans le conseil d'hier, a offert spontanément sa démission, et a prié M. Orlando de la considérer comme irrévocable. »

EN CHINE

Terribles Inondations

TROIS MILLIONS DE PERSONNES SANS ABRI

Le nombre des Noyés est incalculable

Shanghaï, 13 septembre. — Les « North China Daily News » écrivent :

« A la suite des inondations récentes, trois millions de gens sont sans abri. A Chihli il y a eu un nombre incalculable de noyés. Les inondations ont causé également de grands ravages.

» A Honon, à Hupen, à Hula, de vastes régions du nord de la Chine sont inaccessibles sauf par bateaux.

» La Croix-Rouge chinoise a adressé un appel urgent à la nation en vue d'obtenir des secours. »

En Suisse

ON ARRETE UNE VINGTAINE D'ESPIONS

Genève, 13 septembre. — Après une longue et laborieuse enquête commencée il y a plus d'un mois, la justice suisse vient de procéder à une vingtaine d'arrestations sous l'inculpation d'espionnage au profit de l'Allemagne.

Cette vaste organisation était dirigée par un officier allemand. La bande était composée surtout de femmes.

Les Allemands tuent un de leurs Aviateurs

Amsterdam, 14 septembre. — Un aéroplane allemand a été descendu par erreur dans les environs de Clèves par les canons allemands antiaériens. L'un des occupants de l'appareil a été tué sur le coup, et l'autre grièvement blessé.

Le Scandale suédois

Les Explications de la Suède parvenues à Washington

New-York, 14 septembre. — La déclaration officielle de la Suède relative à la transmission des télégrammes du comte de Luxbourg est parvenue à la légation de Suède à Washington.

Le chargé d'affaires de Suède informe M. Lansing que, comme le département d'Etat a déjà en sa possession le contenu de cette Note par la voie de la presse, il est inutile de présenter formellement la déclaration officielle.

Les archives du département d'Etat prouvent, en ce qui concerne l'affirmation du ministre des affaires étrangères d'avoir agi de façon similaire en faveur des Etats-Unis et de leur ministre en Turquie d'alors (la Turquie n'était pas encore en guerre avec les Etats-Unis), que le ministre des Etats-Unis en Suède n'a jamais requis la transmission d'un télégramme quelconque avant le 10 avril; mais que le ministre s'est enquis simplement si le gouvernement suédois serait désireux d'assumer les intérêts américains en cas de rupture avec la Turquie.

New-York, 14 septembre. — La réponse de la Suède aux Etats-Unis vient de parvenir au gouvernement de Washington. On croit savoir que, dans ce document, le ministre des affaires étrangères suédois exprime le regret que son représentant se soit laissé « duper » par Luxbourg.

Le Secrétaire général des Affaires étrangères mis en Congé

Stockholm, 14 septembre. — On annonce officiellement que, comme première conséquence de l'affaire des télégrammes chiffrés, le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, M. Everlof, vient d'être mis en congé jusqu'à la fin de l'année courante.

L'Echec électoral des Conservateurs s'accentue

Stockholm, 13 septembre (retardée). — Les résultats des élections accentuent l'échec des conservateurs. On connaît ce matin le résultat de vingt-deux circonscriptions. Les social-démocrates gagnent trois sièges, les libéraux en gagnent cinq, les conservateurs en perdent treize.

Les hauts Faits du comte de Luxbourg

Paris, 13 septembre. — La personnalité du comte de Luxbourg a retenu à plusieurs reprises l'attention du monde entier au cours de cette guerre. On se rappelle de quelle façon il parvint à gagner son poste de ministre à Buenos-Ayres, il y a environ trois ans

Grâce à un passeport qu'il avait pu se procurer, le comte de Luxbourg s'embarqua sur un paquebot hollandais. Celui-ci fut capturé par plusieurs de nos unités navales et ramené à Cherbourg. Le comte de Luxbourg échappa à la perquisition et aux recherches faites en dissimulant sa personnalité sous le costume d'un cuisinier du bord

En 1915, dans le port de Buenos-Ayres, le paquebot français « Lutetia » avait à ses côtés, pour faire du charbon, deux croiseurs auxiliaires allemands, parmi lesquels le « Worwaerts ». Ces derniers prirent 1,500 tonnes de charbon au lieu des 100 tonnes réglementaires. Leur plan était tracé : ils devaient suivre le « Lutetia » et le torpiller à sa sortie du port Le comte de Luxbourg leur en donna l'ordre, mais M. Rovenval, directeur d'un journal de Buenos-Ayres, l'ayant appris, en informa aussitôt le président du Sénat M Willanuova, remplaçant par intérim le Président de la République. Ce dernier intima l'ordre aux croiseurs de décharger leurs stocks de charbon, et c'est cette manœuvre qui retint les croiseurs aux docks et permit au « Lutetia » de gagner la haute mer.

Les croiseurs allemands sortirent trop tard du port et c'est peu après, dans la bataille navale des îles Falkland que le « Worwaerts » fut coulé.

Encore un navire argentin disparu

Buenos-Ayres, 13 septembre. — Le navire argentin « Curamalan » a disparu récemment corps et biens, et il y a de fortes présomptions, sinon la certitude, que la méthode féroce préconisée par M. de Luxbourg : couler sans laisser de traces, lui a été appliquée.

Des Agents suédois auraient renseigné l'Allemagne sur la venue des Navires américains

Londres, 14 septembre. — Dans les cercles officiels, on croit ouvertement à la possibilité que les agents officiels de la Suède aient été utilisés aux Etats-Unis pour faire parvenir aux commandants des sous-marins allemands d'importants renseignements relatifs à l'arrivée de la flotte des contre-torpilleurs américains dans les eaux britanniques et du mouvement des navires qui transportèrent les troupes du général Pershing en France.

« Il existe, écrit le correspondant du « Times », de très nombreuses preuves que les Allemands connaissaient la route suivie par les transports du général Pershing, et l'endroit précis de l'Atlantique où ils devaient rencontrer les navires convoyeurs.

» Les Etats-Unis n'accepteront point de la Suède une excuse qui serait basée sur l'ignorance de son ministre en ce qui concerne le contenu des dépêches transmises. Cette ignorance est bien invraisemblable. Le seul fait de transmettre des dépêches en langage chiffré, dont la teneur lui aurait été inconnue, équivaudrait pour la Suède à l'octroi à l'Allemagne d'un chèque en blanc sur lequel pouvaient être inscrites des instructions minutieuses pour couler les forces américaines à destination de la France. »

Luxbourg revient à Buenos-Ayres

Buenos-Ayres, 14 septembre. — Le comte Luxbourg, venant de Cordoba, et craignant une démonstration hostile à la gare de Buenos-Ayres, est descendu au village de San-Martin, à 20 kilomètres de Buenos-Ayres, sous la protection des autorités.

En quittant l'Argentine, il se rendrait au Chili. Il aurait retenu une cabine à bord du « Zeelandia ».

Luxbourg a peur

Buenos-Ayres, 13 septembre.— En raison de l'impossibilité de s'embarquer demain, le comte de Luxbourg a été autorisé par le président à demeurer ici jusqu'au moment où il pourra partir. Le chef de la police et le secrétaire de la légation allemande attendaient en automobile au village de Saint-Martin l'arrivée du train dans lequel se trouvait le comte de Luxbourg. Celui-ci n'osait pas sortir. Le secrétaire est monté dans le wagon. Lorsque le comte de Luxbourg eut vu la foule et entendu quelques coups de sifflet, il a hésité à descendre. Sans répondre aux questions qui lui étaient posées, il a demandé, très ému : « Où donc sont mes amis? »

Le chef de la police l'a accompagné dans son auto jusqu'à son domicile.

Les autorités ont dû adopter des mesures sévères de protection à l'égard des Allemands.

La Presse argentine exige Satisfaction

Buenos-Ayres, 14 septembre. — La presse approuve unanimement le gouvernement. Les grands organes argentins d'opinion neutraliste eux-mêmes exigent une immédiate satisfaction de l'Allemagne et de la Suède : une déclaration désapprouvant de tels procédés.

Communiqués français

Du 13 Septembre (23 heures)

Actions d'artillerie intermittentes en BELGIQUE, au sud de NORDSCHOOTE, sur le front au NORD DE L'AISNE, dans la REGION DES PLATEAUX et sur les DEUX RIVES DE LA MEUSE, où l'énergie de nos ripostes a fait taire en plusieurs points le feu des batteries adverses.

Du 14 Septembre (14 heures)

Sur le front AU NORD DE L'AISNE, les Allemands ont exécuté au petit jour, contre nos positions du PLATEAU DES CASEMATES, un coup de main qu'ils avaient fait précéder d'un violent bombardement. Après un combat corps à corps, l'ennemi, qui avait essuyé des pertes sérieuses, a été rejeté dans ses lignes.

EN CHAMPAGNE, au cours d'une opération de détail, nous avons pénétré dans les tranchées allemandes à l'OUEST DE LA FERME DE NAVARIN et fait des prisonniers.

SUR LES DEUX RIVES DE LA MEUSE, activité habituelle des deux artilleries. Rien à signaler sur le reste du front.

Communiqué anglais

Du 13 Septembre (21 heures)

La nuit dernière, après une heure de violent bombardement, l'ennemi a réussi à pénétrer dans nos tranchées à l'EST DE BULLECOURT. Il a été rejeté à la suite d'un vif combat qui lui a coûté un certain nombre de tués et de prisonniers.

Nous avons exécuté avec succès cette nuit un coup de main vers OPPY.

Ce matin, à la suite d'un violent bombardement sur un front de plus de 1,600 mètres, au NORD ET AU NORD-OUEST DE LANGEMARCK, l'ennemi a attaqué en forces considérables. Après une lutte très violente, l'attaque a été repoussée avec de grosses pertes pour les assaillants.

Malgré la mauvaise visibilité, nos appareils de réglage d'artillerie et de photographie ont exécuté hier de bon travail. Les terrains d'aviation, dépôts de munitions et gares ennemis ont encore été bombardés de jour et de nuit.

Trois appareils allemands ont été contraints d'atterrir désemparés. Deux des nôtres ne sont pas rentrés.

Front russo-roumain

Communiqué russe

Tsarskoié-Sélo, 13 septembre.

FRONT NORD : Nos éléments d'avant-garde d'éclaireurs avancent dans la direction de RIGA et continuent à tenir la ligne de la rivière Nitzupe, Zegenhoff, Rausk, Segewold, Fepsla, Bayar.

Dans la REGION DE JACOBSTADT, fusillade des premières lignes.

L'activité intense de l'artillerie s'est manifestée dans la direction de SVENTSANY, où nos batteries ont bombardé divers points des positions adverses.

Dans le VILLAGE DE GERMANVEICHSNA, au SUD DE BAVIKZANOS, des incendies se sont produits, ainsi que plusieurs explosions.

Sur le reste du front, rien à signaler.

FRONT ROUMAIN : Dans la région au sud de Radautz, nos éléments se sont emparés d'une hauteur au sud de Solka. En repoussant des contre-attaques de l'adversaire, nous avons capturé deux compagnies ennemies. Nous avons fait prisonniers plus de 400 Autrichiens, dont 12 officiers, et nous avons pris 6 mitrailleuses.

Dans la région à l'ouest d'Okna, les troupes roumaines se sont emparées, à la suite d'un combat de la hauteur située au nord-est de Slonik, mais, par suite de contre-attaques ennemies acharnées et de violents feux de barrage, nous avons ensuite abandonné la dite hauteur.

FRONT DU CAUCASE : Dans la direction de KEZDI-VAZAR, nos avions ont effectué un raid sur les points de dislocation des réserves de l'adversaire et y ont jeté des bombes.

Au cours de rencontres aériennes avec les avions de l'adversaire, un aéroplane ennemi a été obligé de descendre précipitamment près d'HERDJA. Un autre a été abattu par l'aviateur-lieutenant Deullard, près du village d'OITUZ; deux autres sont tombés dans les lignes ennemies.

Au nord du lac RACIM, la station d'hydravions de l'ennemi a été bombardée par nos avions, qui y ont jeté près de 9 pouds de bombes.

Les Allemands renoncent à l'Offensive

Jassy, 14 septembre. — Les armées allemandes opérant contre la Roumanie semblent avoir renoncé à toute offensive. Les raisons en sont que l'Allemagne ne s'attendaient pas à une aussi belle résistance roumaine. En outre, les Allemands trouvent exagérées les prétentions des Bulgares; ils ne veulent pas, disent-ils, achever la conquête de ce qui reste de la Roumanie pour les beaux yeux des Bulgares.

La Guerre aérienne

Un Raid des Aviateurs anglais sur Bruges et Zeebruge

(Communiqué de l'Amirauté britannique)

Londres, 13 septembre (officiel). — Nos aviateurs navals, malgré la mauvaise visibilité, ont exécuté les opérations suivantes :

Les 11 et 12 septembre, ils ont bombardé l'aérodrome et le dépôt de munitions de Thourout. Plusieurs tonnes d'explosifs ont été jetées sur ces objectifs, où de violentes explosions ont été provoquées. Ils ont bombardé Bruges, où une explosion s'est produite.

Un autre raid sur Bruges a été tenté. Mais, à la suite de la mauvaise visibilité, nous y avons renoncé et nous avons bombardé des navires le long du môle de Zeebruge. Une bombe a atteint un grand contre-torpilleur D'autres bombes ont atteint les hangars d'hydroplanes et le môle, provoquant un incendie.

Tous nos avions sont rentrés indemnes.

Un " As " allemand tué sur le Front

Bâle, 13 septembre. — On mande de Berlin que le lieutenant aviateur Hohendorff, qui a été le premier aviateur allemand qui a essayé d'imiter Pégoud, et qui comptait parmi les meilleurs aviateurs militaires, a été tué sur le front français.

A Travers la Presse

POURQUOI M. ALBERT THOMAS A QUITTÉ LE MINISTERE

Paris, 14 septembre. — Le *Journal* a demandé à M. Albert Thomas comment il avait été amené à cette résolution soudaine de refuser sa collaboration à son collègue et ami de M. Painlevé :

« Résolution soudaine », nous a répondu l'ancien ministre, le mot est bien inexact. En fait, cette résolution est la conclusion de toute la crise ouverte dans les derniers jours du ministère Ribot. Je croyais, comme M. Ribot, que l'heure était venue de constituer un ministère de décision vigoureuse, tant pour la guerre que pour l'action diplomatique, et aussi pour l'action intérieure qui doit rendre au pays sa sécurité morale et sa quiétude au milieu de l'effort de guerre.

Ce qui nous a séparés, c'est une question de programme, et plus encore de volonté de réalisation; ce ne sont pas des questions de personne. Ni mes amis ni moi n'avons prononcé d'exclusive personnelle. Ce que nous avons critiqué; ce que, finalement, nous n'avons pas accepté, malgré notre accord sur tant de points avec le président du conseil, c'est l'absence d'un programme de réorganisation et de travail, c'est la constitution même du comité de guerre, sans jeunesse, sans vigueur, sans pouvoirs.

Le « Soviet ». Le mot est commode pour discréditer des actions collectives légitimes. « Soviet » si l'on veut; mais si la procédure du groupe socialiste n'est peut-être pas exemple de défauts, elle vaut mieux, croyez-moi, elle est plus digne d'un parti organisé, uniquement préoccupé d'action, que les considérations individuelles, les échanges d'attributions suivant les convenances des groupes ou des hommes, et tous ces dosages parlementaires dont le temps de paix avait déjà suffi à nous lasser.

La question de Stockholm n'a pas commandé l'attitude du parti socialiste. J'affirme, a ajouté M. Thomas, qu'à aucun moment il n'a été question, dans les négociations pour la formation du cabinet, de la Conférence socialiste internationale; mais vous comprendrez comme moi que le manque de confiance que l'on a manifesté à la majorité d'un parti, dont les sentiments nationaux ne pouvaient pas être suspectés, n'était pas de nature à faciliter les négociations et les accords, surtout dans les conditions où l'on persistait à attribuer certains portefeuilles.

Mais encore une fois, ni de près ni de loin, cette question n'a été mêlée à nos discussions d'attitude et de programme.

Mais, en tout cas, comme l'a indiqué l'ordre du jour du groupe socialiste, nous soutiendrons, nous aiderons de notre pouvoir, pour sa tâche de défense nationale, le cabinet qui vient de se former.

Je dis plus : l'union nationale sortira plus forte encore de la crise. Hors du ministère, notre parti devra, selon moi, affirmer plus nettement que jamais son accord complet avec l'ensemble de la nation pour tendre toutes les énergies vers la victoire.

LA SOLUTION DE LA CRISE MINISTERIELLE

Le *New-York Herald*, édition d'Europe, met les socialistes au défi d'attaquer le cabinet Painlevé, s'il tient ses promesses :

Si le pays sent soudain des énergies, activer la marche de la guerre, s'il sent une fièvre nouvelle dans les usines de la défense nationale, s'il voit réorganiser rapidement la vie économique, les transports, le ravitaillement, on se demande s'il n'imposera pas silence aux petites combinaisons parlementaires qui tenteraient de créer une crise ministérielle injustifiée. M. Painlevé ne semble pas d'humeur à tolérer le jeu des stratégies de couloir, et il est si facile de répondre à des discours par des actes! Dès le début, les opposants sont muselés.

Le *New-York Herald* avoue, d'ailleurs, que M. Painlevé prend le pouvoir au moment où les affaires russes préoccupent les alliés.

Nous persistons à croire que l'embrouillamini révolutionnaire finira par s'arranger, mais il importe que les alliés fassent entendre au nouveau régime un langage résolu.

Jusqu'ici, les gens du Soviet ne nous ont apporté que des cadeaux assez discutables (la Conférence de Stockholm, par exemple), pour les alliés, les histoires intérieures de la Russie n'ont pas tout l'intérêt qu'on leur prête. Quel que soit son gouvernement, la Russie a pris un engagement solennel avec l'Entente.

L'AFFAIRE TURMEL

L'*Evénement* fait suivre la seconde lettre de Turmel des réflexions suivantes :

Cette lettre est assurément surprenante. Il paraît difficile d'admettre que M. Turmel, mais en demeure de s'expliquer sur la provenance des vingt-cinq mille francs d'argent suisse qui ont été trouvés dans son casier de la Chambre, se retranche derrière le refus de ses clients de lui fournir les moyens de démontrer la correction de sa conduite. On admettra moins encore que M. Turmel puisse retourner en Suisse pour y chercher sa justification, et nous croyons savoir qu'on ne lui permettra pas d'y aller.

En présence de l'accusation grave dont il était l'objet, et dont le moins qu'on pourra dire, actuellement, c'est que M. Turmel l'avait provoquée par la légèreté avec laquelle il avait laissé traîner une somme aussi importante, le député de Guingamp avait le devoir de réclamer la lumière immédiate. Il n'avait qu'à s'adresser au garde des sceaux pour lui demander d'ouvrir sans retard une enquête judiciaire. Pour ne l'avoir point fait, M. Turmel ouvre la porte aux hypothèses les moins favorables.

Le sénateur Henry Bérenger, écrit dans *Paris-Midi*, que ce n'est pas seulement la dignité du Parlement qui est en jeu dans cette affaire, c'est aussi la sécurité de la défense nationale :

Le chancelier allemand Michaelis a pu se vanter, voici quelques mois, en pleine commission du Reichstag, d'avoir été renseigné sur les comités secrets de la Chambre française de la façon la plus complète et la plus précise, par un témoin oculaire et auriculaire. Et le chancelier a, malheureusement, apporté des preuves à l'appui de son dire injurieux.

Il n'est pas possible qu'une pareille suspicion, aussi effroyable pour les individus que pour la collectivité, puisse continuer d'effleurer, même à tort, la représentation nationale.

600,000 Francs de Bons de la Défense volés au Ministère des Finances

Paris, 14 septembre. — Il y a un an environ, on s'apercevait au ministère des finances de la disparition d'une grande quantité de Bons de la défense nationale, dont la totalité s'élevait à près de 600,000 fr. La plupart de ces Bons avaient déjà été remboursés à leur dernier acquéreur et étaient rentrés définitivement au Trésor. Ils n'étaient donc plus destinés à être remis en circulation. La police vient de mettre la main sur l'auteur de ce vol, un certain Medioni, ancien employé auxiliaire du ministère des finances, et sur ses deux complices : Louis Siboni et un certain Ben Daan, actuellement mobilisé.

Avec les sommes provenant de la vente des Bons dérobés, ces trois aventuriers, qui sont d'origine algérienne, avaient organisé une véritable association de malfaiteurs, dans l'intention d'étendre leurs exploits à la province.

Medioni, depuis quelque temps, se sentait surveillé par la police et était en froid avec ses complices, qui avaient déjà tenté de l'assassiner aux environs de Marseille. 350,000 fr. de Bons dérobés ont été retrouvés intacts chez Siboni.

LA TENTATIVE DE KORNILOFF paraît avoir complètement échoué

Pétrograd, 12 septembre. — La tentative du général Korniloff semble définitivement entrée dans la voie de l'avortement, sans qu'il y ait lieu de craindre une collision entre les deux partis.

Le général Alexeieff s'est mis en rapport par téléphone avec le général Korniloff pour amener celui-ci à abandonner le mouvement qu'il a provoqué.

L'opinion générale est que le général Korniloff n'essaiera pas de poursuivre son entreprise.

Les Avant-Gardes des deux Partis fraternisent

Pétrograd, 14 septembre. — *D'après les nouvelles qui parviennent, les troupes de Kerensky et de Korniloff se trouveraient en contact, mais non seulement elles auraient refusé de se battre, mais elles fraterniseraient. Aucun des partis ne peut donc entamer les hostilités.*

M. Kerensky affirme toutefois qu'il est maître de la situation, et que si le généralissime Korniloff s'obstine, il le fera passer en conseil de guerre.

Quantité de gens de Pétrograd évitent de se compromettre en se prononçant nettement pour Kerensky ou pour le général Korniloff, d'autant plus que la fraternisation des armées rend encore plus vraisemblable une solution du conflit prochaine et sans effusion de sang. C'est l'espoir général de la population.

L'Appui de la Division Sauvage aurait manqué à Korniloff

Pétrograd, 12 septembre, 1 h. 30 de l'après-midi. — Les forces du gouvernement provisoire occupent des positions sur la ligne Semrina-Luga et Narva (à environ 112 kilomètres de la capitale) afin de protéger Pétrograd contre la marche de Korniloff, qui, à l'heure actuelle, s'est arrêtée.

Le général Korniloff fondait de grands espoirs sur sa division sauvage, composée de troupes du Caucase; mais on dit qu'elle est maintenant très mécontente d'être mêlée à cette aventure.

Le gouvernement provisoire est satisfait de la tournure des événements. Le gouvernement provisoire peut compter sur le loyalisme des généraux commandant sur le front ouest, sur le front roumain et sur le front du Caucase, et les quartiers généraux des fronts sud-ouest et septentrional sont entre ses mains

Il semble clair aujourd'hui que Korniloff, qui n'a derrière lui que de petites forces, est maintenant privé de l'appui et de la sympathie de l'armée et de la population.

La liquidation de son extraordinaire aventure n'est plus qu'une question d'heures.

La Soumission de Korniloff attendue

Pétrograd, 12 septembre (7 heures soir). — La reddition sans conditions du général Korniloff est attendue pour aujourd'hui ou demain au plus tard.

Korniloff est prêt à comparaître devant un Tribunal révolutionnaire

Pétrograd, 14 septembre. — L'« Izviestia », organe du Soviet, fait savoir que le général Korniloff et le général Loukomsky, chef de son état-major, ont déclaré qu'ils sont prêts à comparaître devant un tribunal révolutionnaire et à être jugés sur l'organisation de la révolte.

On se battrait dans les rues de Pétrograd... mais c'est un Journal allemand qui l'annonce

Bâle, 13 septembre. — Un télégramme du 12 de Stockholm à la « Gazette de Francfort » dit que le bruit courait que des combats ont lieu dans les rues de Pétrograd entre les cosaques et les troupes maximalistes.

Kerensky généralissime

Pétrograd, 13 septembre. — Le gouvernement provisoire a nommé M. Kerensky généralissime, et le général Alexeieff, chef du grand état-major.

Les nouveaux Commandants en Chef des Armées

Pétrograd, 14 septembre. — Le général Russky a été nommé commandant en chef du front nord, en remplacement du général Klembovsky, relevé de ses fonctions.

Le général Dragomiroff est nommé commandant en chef des armées du front sud-ouest, en remplacement du général Denikine, arrêté et traduit devant une cour révolutionnaire, sous l'inculpation de trahison.

Un nouveau Ministre de la Marine

Pétrograd, 13 septembre. — L'amiral Verderevsky, ancien commandant en chef de la flotte de la Baltique, a été nommé ministre de la marine.

Les Cosaques arrêtent le Soviet de Rostow-sur-le-Don

Pétrograd, 13 septembre. — Le général Kadeline, ataman des Cosaques, se trouve à Rostow-sur-le-Don. Ses Cosaques ont arrêté le Soviet local. M. Nekrassoff a déclaré aux journalistes que ce mouvement sera rapidement étouffé; quelques partisans seulement suivent le général Kadeline. « Cette aventure, a ajouté M. Nekrassoff, n'aura aucune conséquence. »

Un Réquisitoire contre le Soviet

Pétrograd, 12 septembre. — Dans une lettre ouverte aux maximalistes du Soviet, l'ancien député à la Douma Pourichkievitch, formule contre les délégués ouvriers et militaires les onze accusations suivantes que publie le « Rietch » :

1° Le Soviet terrorise la population en faisant miroiter devant ses yeux l'épouvantail de la réaction et du retour de l'ancien régime;

2° Le Soviet a fait tout le possible pour diminuer le prestige du gouvernement provisoire;

3° Le Soviet se permet de parler au nom de la Russie, ce à quoi il n'a aucun droit;

4° Le Soviet a contribué à relâcher la discipline de l'armée, a affaibli de la sorte la force de l'Etat et s'est rendu responsable des derniers insuccès;

5° En abusant

DERNIÈRE HEURE

Communiqué russe

Progrès dans la direction de Riga

Pétrograd, 13 septembre.

FRONT OCCIDENTAL : Dans la direction de Riga, nos éléments avancés continuent à progresser en luttant. Dans la région du littoral, nous avons occupé le village de Koulis.

Au sud de la chaussée de Pskow, nos bataillons lettons, après un chaud combat, ont occupé le village de Telme, capturant des prisonniers et des trophées.

Après l'occupation de Telme, les lettons ont progressé vers Rentzen.

Ensuite, vers le Sud, nos éléments avancés ont occupé la ligne MORITZBERG-WETZ - DOSSURUM - SCHKERSTEN-FERME - ALT - KEIPEN - MILTONNESS-NIGALAS.

Sur le reste des secteurs du front, fusillade.

AVIATION : Au cours d'une reconnaissance aérienne dans la région de TOURLITCHE, au nord-ouest de Kamenetz-Podolsk, un projectile ennemi a tué notre observateur, lieutenant Boliaeff, et grièvement blessé l'aviateur-enseigne Krutchkoff. Malgré sa blessure, le vaillant aviateur Krutchkof a ramené l'appareil jusqu'à un endroit hors de danger et a plané sur nos positions.

Dans des combats aériens sur la région de GOUSIATINO SKALA, nos aviateurs ont contraint deux appareils ennemis à atterrir brusquement.

Nos avions ont lancé des bombes sur plusieurs points des positions ennemies, lançant sur le bourg de KRIVOSHIIM, au sud de Baranovitchi, cinq pouds de bombes, et sur la région de KOVER, huit pouds.

Des appareils ennemis ont lancé des projectiles en arrière de nos positions, dans la direction de Baranovitchi, ainsi que sur les stations de Radzivillov Kivortzier.

Rencontre Navale germano-russe

Rome, 14 septembre. — On télégraphie de Berne à l'« Idea Nazionale » :

« On apprend de source suédoise qu'une rencontre navale a eu lieu dans le golfe de Riga entre la flotte allemande et la flotte russe. »

Les Événements de Russie

Kerensky généralissime provisoire

Pétrograd, 14 septembre. — La nomination de M. Kerensky au poste de généralissime, avec son maintien à la présidence du conseil, est déterminée par la nécessité reconnue par tout le cabinet de confier, dans les moments actuels, la direction du pays et des armées à un même personnage; cependant, M. Kerensky n'exercerait le haut commandement que provisoirement. Outre ces deux fonctions, il conserverait probablement les portefeuilles de la guerre et de la marine, mais il sera secondé par un général autorisé. M. Kerensky résiderait au quartier général dès que la situation actuelle sera devenue normale.

M. Nekrassoff, vice-président du conseil, resterait à Pétrograd.

Il y a lieu de prévoir une réorganisation complète de l'état-major.

Tentative de Médiation des Alliés

Pétrograd, 14 septembre. — *La médiation tentée par les ambassadeurs alliés n'a pu s'exercer. Elle avait été acceptée le 10 au soir par M. Terestchenko, et le gouvernement avait même facilité une transmission officieuse de cette offre au général Korniloff, qui l'acceptait de son côté.*

Mais, dans la nuit, M. Kerensky, qui avait probablement reçu d'autres renseignements, décidait de la repousser. M. Terestchenko a été chargé d'exprimer aux représentants des alliés la reconnaissance du gouvernement russe.

Korniloff propose de créer un Triumvirat

Pétrograd, 14 septembre. — Les nouvelles demandes du général Korniloff tendent à la nomination d'un triumvirat composé de trois dictateurs, dont l'un serait lui-même, et la suppression de tous les comités aux armées des ouvriers et soldats.

Son " Aventure " aurait échoué

Pétrograd, 13 septembre. — Les comités exécutifs centraux des conseils des délégués des ouvriers et militaires et des paysans ont tenu une séance générale, au cours de laquelle a été examinée l'affaire Korniloff.

Le ministre du travail, M. Skobeleff, a déclaré que l'aventure du général Korniloff a échoué définitivement. Le quartier général s'est rendu et prochainement tout l'appareil technique de l'administration de l'armée sera modifié.

M. Skobeleff a ajouté que le gouvernement avait agi en plein accord avec la démocratie révolutionnaire. Aussi, il triomphe; mais la victoire ne doit pas assoupir la vigilance du gouvernement, car de nouvelles tentatives contre-révolutionnaires sont possibles; à preuve l'activité criminelle du chef des cosaques, le général Kaledine.

Le ministre terminant en disant que, le nouveau gouvernement, la présence des éléments liés à Korniloff devra être rendue impossible.

Le ministre de l'intérieur, M. Avksentieff, constate qu'à la suite de la révolte, la peine la plus sévère devait être appliquée à Korniloff. Le gouvernement ne fera rien pour adoucir son sort, et il termina en disant que la tâche du nouveau gouvernement sera de lutter contre les tentatives contre-révolutionnaires pour la sauvegarde de la liberté du pays et la défense de la patrie contre l'ennemi extérieur.

M. Tseretelli prit ensuite la parole et déclara que l'idée de coalition ministérielle ayant donné de bons résultats, doit être maintenue, mais à la condition que tous les éléments qui paralysaient son bon fonctionnement en soient éliminés.

L'orateur insista, en outre, sur la nécessité de dissoudre aussitôt la quatrième Douma.

Mais les Cosaques le soutiendraient

Pétrograd, 14 septembre. — Le général Verkhovsky, commandant en chef de l'arrondissement militaire de Moscou, a adressé à l'ataman de la région du Don le télégramme suivant :

« Les éléments cosaques ayant quitté le front, se dirigent vers la région du Don, au moment où l'ennemi, enfonçant notre front, cherche à avancer sur Pétrograd.

» Je ne sais pas comment interpréter cet acte. Si cela signifie la guerre que les cosaques ont déclarée à la Russie, je vous préviens que la guerre fratricide commencée par le général Korniloff a été blâmée et condamnée par toute la Russie.

» C'est pourquoi je considère l'apparition des troupes cosaques, sans mon autorisation, dans l'arrondissement de Moscou comme une révolte.

» J'ordonnerai leur destruction immédiate, et vous savez que je possède assez de forces pour le faire.

» J'attends votre réponse, qui dissiperait mes doutes. »

Une Commission d'enquête envoyée au Quartier général de Korniloff

Pétrograd, 13 septembre. — Le gouvernement a envoyé au quartier général une commission spéciale extraordinaire pour faire une enquête sur le complot du général Korniloff.

Le général Alexeïeff, le nouveau chef du grand état-major, est parti pour le quartier général.

Kerensky dictateur

Pétrograd, 14 septembre. — **M. Kerensky, qui avait pris les pouvoirs de généralissime, a pris également ceux de dictateur.**

Hier, les ambassadeurs alliés sont allés lui offrir leur médiation pour résoudre le conflit entre le général Korniloff et lui. M. Kerensky les a remerciés de cette démarche, rendant hommage à leurs intentions, ajoutant que lui-même aurait sollicité leur médiation s'il avait cru à la possibilité du succès de cette intervention. Mais il estime qu'à l'heure actuelle, cette démarche est trop tardive, que les événements doivent suivre leur cours **et que la répression serait impitoyable.**

On pense toutefois que, malgré cette attitude officielle de M. Kerensky, des tentatives de rapprochement entre le chef du gouvernement et le général Korniloff pourront encore être tentées utilement.

Et Pendant ce Temps-là...

Pétrograd, 13 septembre. — A la date d'hier, la capitale n'avait plus que pour une semaine de vivres. La ville est isolée, les voies ferrées qui y aboutissent ayant été coupées par suite de la révolte de Korniloff.

Front italien

Terrible Lutte pour la Possession du San Gabriele

Rome, 14 septembre. — La lutte pour la prise du San Gabriele est venue ces jours derniers une action grandiosement épique.

Les forces italiennes attaquent le San Gabriele en remontant la colline de Dol et la dépression Gargaro. Depuis le 23 août, elles avancent en terrain découvert, furieusement battu par d'importantes forces d'artillerie autrichienne dissimulées dans la forêt de Ternova et sur le sommet du San Gabriele. Les vagues d'infanterie italienne, au prix de grands sacrifices, conquièrent le terrain morceau pa morceau.

COMMUNIQUE OFFICIEL

Rome, 14 septembre.

Sur tout le front, de fortes pluies ont grandement limité l'activité combative.

La Complicité de la Suède

Rapport de l'Attaché naval argentin

Bâle, 14 septembre. — Selon la « Gazette de Voss », le rappel de l'attaché naval argentin était projeté par l'Argentine depuis plusieurs mois déjà. Ce rappel s'est produit par hasard et n'a aucun rapport avec l'affaire des télégrammes.

On n'aurait, à Berlin, aucune nouvelle au sujet des démarches du gouvernement argentin ou d'un autre gouvernement en ce qui concerne l'affaire des télégrammes.

Le Ministre de Suède à Mexico

Intermédiaire du Gouvernement allemand

UNE LETTRE EDIFIANTE

Washington, 14 septembre. — Le gouvernement a intercepté une lettre adressée le 8 mars 1916 par le ministre allemand au Mexique, von Eckhardt, au chancelier allemand et établissant que le ministre suédois à Mexico, M. Cronholm, servait d'intermédiaire pour la transmission des documents diplomatiques et militaires allemands.

Voici le texte de l'édifiant document que M. Lansing vient de publier.

Le ministre allemand à Mexico écrivait au chancelier :

« Depuis son arrivée ici, M. Cronholm, ministre de Suède, n'a pas caché ses sympathies pour l'Allemagne; il est entré en relations suivies avec la légation. **Il est le seul diplomate dont on puisse obtenir des informations provenant des camps ennemis. De plus, il agit comme intermédiaire dans la transmission des documents diplomatiques entre nos légations et Votre Excellence. Il se rend fréquemment en personne au bureau télégraphique, souvent tard dans la soirée, afin de remettre les télégrammes.**

» M. Cronholm n'est pas décoré d'un ordre suédois, mais seulement d'un ordre chinois.

» Je soumets à Votre Excellence le conseil de proposer à Sa Majesté de le décorer de l'Ordre de la Couronne de deuxième classe. Il serait peut-être désirable de ne pas éveiller les soupçons de l'ennemi. C'es pourquoi, si ma proposition est agréée, je conseille que la chose ne soit communiquée à personne d'autre qu'au récipiendaire et à son gouvernement, sous le sceau du secret, et de renvoyer la publication de la remise de cette décoration jusqu'après la guerre. »

Le ministre allemand conclut en disant qu'il serait particulièrement reconnaissant d'être avisé télégraphiquement que cette décoration a été accordée.

L'Attitude des États-Unis

Les Etats-Unis ont l'intention de ne pas faire de représentations à ce sujet à la Suède ou au Mexique; mais ils considèrent comme saisira l'occasion pour montrer sa sincérité ne probable que le gouvernement mexicain et son désir de sauvegarder la neutralité.

La Suède invite l'Espagne à la Conférence des Neutres

Saint-Sébastien, 13 septembre. — Le ministre d'Espagne à Stockholm est arrivé, porteur d'une invitation du gouvernement suédois pour assister à une Conférence des neutres à Stockholm. Cette Note sera étudiée en conseil des ministres pour savoir si l'Espagne doit ou non assister à une telle Conférence.

L'Affaire Turmel

Etrange Silence des Banques suisses

Paris, 14 septembre. — On lit dans la « Liberté » :

« Nous sommes forcés de constater que la seconde lettre publiée par les journaux du matin, adressée aux questeurs de la Chambre par M. Turmel, est encore moins rassurante que la première. Celle-ci affirmait entre autres choses qu'en moins de quarante-huit heures les firmes suisses avec lesquelles il était en relations allaient fournir la justification des sommes considérables qu'elles lui avaient envoyées pour rémunérer ses précieux services d'avocat consultant. Celle-là annonce, au contraire, que les « firmes suisses » ne justifieront rien. Elles ont déclaré que « si même on essayait » de les contraindre par la justice, elles ne » donneraient rien, leurs écritures étant » muettes sur les noms et qu'elles conseille- » raient la même attitude ailleurs ».

» Cette déclaration est très grave. Que sont les « firmes » qui ont une pareille conception des affaires? Quelle est la nature des opérations sur lesquelles on se refuse à donner aucune explication, même pour sauver un honnête homme accablé sous la plus abominable accusation ? »

On lit, d'autre part, dans l' « Œuvre » :

« M. Turmel a dû réfléchir longuement avant de l'écrire, car d'ordinaire il n'a pas la rédaction rapide ni facile. Elle semble faite pour avertir certaines personnes d'avoir à régler leur attitude et leurs réponses sur son attitude et sur ses réponses à lui. Quand on l'examine d'un peu près, elle prend la tournure d'un avertissement collectif. Ces gens, ces complices, est-on tenté de dire, quels sont-ils? Où sont-ils? Quel fut leur rôle ?

M. Turmel surveillé de près

L' « Œuvre » publie encore ce qui suit, sous la signature de M. Destez :

« M. Turmel n'a pas couché chez lui, à l'avenue Saint-Philibert (Sept lignes censurées). Aux questions qui lui sont posées, il oppose un mutisme étrange, inexplicable. Il se borne à manifester l'intention et un désir très vif de retourner en Suisse. Il n'ira **pas.**

» Son ou ses anciens passeports ne peuvent plus lui servir à franchir aucune frontière. **Il est** filé, surveillé, lui et tous ceux qui l'approchent. L'encerclement est tellement complet qu'un ministre a pu dire ce matin : « Je le tiens; il ne s'en ira pas avant » que le mystère soit éclairci! »

LE DEPUTE DE GUINGAMP SERAIT PARTI

D'autre part, la « Patrie » annonce que M. Turmel est parti hier soir, sans avoir rien dit au sujet de son absence.

Perquisitions démenties

Paris, 14 septembre. — On lit dans l' « Intransigeant » :

« On nous prie de démentir cette information suivant laquelle un commissaire aux délégations judiciaires, M. Darru, aurait reçu du garde des sceaux le mandat de procéder à diverses recherches et aurait fait trois perquisitions : l'une chez un des amis du député de Guingamp, l'autre chez un de ses parents, la troisième chez une dame.

» Que signifient alors ces faux bruits, dans une affaire où toutes les obscurités s'accumulent comme à plaisir ? »

Le nouveau Cabinet

M. Klotz reçoit les Associations de Fonctionnaires

Paris, 14 septembre. — Le ministre des finances a décidé de convier les bureaux des Associations de fonctionnaires, agents et ouvriers, appartenant aux divers services de l'administration des finances, à se rendre auprès de lui pour l'entretenir des questions professionnelles qui les intéressent.

GUILLAUME II

souhaite une fois de plus une Paix heureuse et honorable

Bâle, 14 septembre. — Les corps constitués les plus divers de l'Allemagne se répandent depuis quelque temps, manifestement à l'instigation des organes gouvernementaux, en protestations innombrables adressées au kaiser, au maréchal Hindenburg et au docteur Michaelis contre « les tentatives faites par le président Wilson pour semer la désunion en Allemagne ».

Aux assurances de loyalisme transmises par la Chambre de commerce de Stuttgart, le kaiser a répondu par le télégramme de remerciements suivant :

« Pour cette fidélité louable, cette résistance aux tentatives de séductions outrageantes de l'ennemi. Celui qui table sur l'infidélité et le manque d'honneur du peuple allemand ne connaît véritablement ni l'âme ni l'histoire de notre peuple. Il bâtit sur du sable quand il projette de saper la force allemande, invincible par la puissance des armes. Dans la lutte pour la liberté, la vérité et le droit, l'Allemagne, confiante en Dieu, ne cédera pas jusqu'à l'établissement d'une paix heureuse et honorable. »

Aux États-Unis

RUMEURS ALLEMANDES DE PAIX AUX ETATS-UNIS

Washington, 14 septembre. — Le département d'Etat fait savoir au peuple américain que les rumeurs qui circulent depuis quelques jours, suivant lesquelles l'Allemagne suggérerait de nouvelles propositions de paix, ne doivent pas être prises au sérieux, mais qu'elles font partie du programme de la propagande pacifiste allemande aux Etats-Unis.

Dans l'opinion de M. Lansing, le but de ce dernier effort allemand est d'engager les pacifistes américains à jeter le poids de toutes leurs forces contre le programme de guerre du gouvernement américain.

Le ministre des affaires étrangères américain pense également que le gouvernement allemand commence à se rendre un compte exact de la portée des préparatifs militaires des Etats-Unis, et que le kaiser appréhende l'inévitable campagne du printemps prochain.

En Angleterre

Les Importations et les Exportations

Londres, 14 septembre (officiel). — Les importations en août se sont élevées à 100 millions 567,416 livres sterling, en augmentation de 24 millions 475,977 livres sterling sur août 1916.

Les exportations ont été de 49 millions 803,715 livres sterling, en augmentation de 2 millions 083,392 livres en août 1916.

L'Activité de l'Aviation britannique

Londres, 14 septembre. — L'Amirauté communique la note suivante :

Pendant la nuit du 12 au 13 septembre, nos aviateurs navals ont bombardé les aérodromes de Ghistelles et de Thourout, sur lesquels ils ont jeté un grand nombre de bombes. Tous nos avions sont revenus indemnes.

Chronique Régionale

LANDES

Concours et Examens

Le second concours pour l'admission aux Ecoles normales d'instituteurs et d'institutrices des Landes aura lieu à Mont-de-Marsan le 1er octobre. Les demandes d'inscription seront reçues à l'inspection académique de Mont-de-Marsan jusqu'au 16 septembre.

— Les examens du brevet élémentaire (aspirants et aspirantes) auront également lieu le 1er octobre, en même temps que le concours des Ecoles normales. Les candidats doivent se faire inscrire avant le 16 septembre.

— Les examens du brevet supérieur (aspirants et aspirantes) auront lieu le 8 octobre. Le registre d'inscription est ouvert jusqu'au 23 septembre.

MONT-DE-MARSAN

Suppression des contributions directes. Impôts cédulaires

La loi du 31 juillet 1917, qui a supprimé les contributions directes et créé, en entier remplacement, une série d'impôts cédulaires doit entrer en application le 1er janvier 1918.

Comme ce changement ne constitue rien moins qu'une véritable révolution fiscale, qui entraînera une profonde modification dans l'assiette des impôts dans leur détermination et leur quotité, nous avons pensé qu'il serait intéressant pour nos lecteurs d'être éclairés sur les principales dispositions de la loi nouvelle et d'être fixés sur les conséquences qui résulteront pour eux de l'application du nouveau régime fiscal.

Pour donner satisfaction à ces desiderata, nous avons songé à nous adresser à Me Ulysse Pallu, avoué honoraire et avocat-conseil en matière fiscale à Mont-de-Marsan. On se souvient, en effet, que lors de la promulgation de la loi sur les bénéfices de guerre, M. Pallu a fait paraître dans les colonnes de ce journal, et à cette même place, une étude sur cette loi, qui fut suivie avec intérêt par les négociants intéressés. Or, la loi du 31 juillet 1917 présente un intérêt bien plus considérable, car ses dispositions visent et atteignent tous les contribuables, c'est-à-dire la généralité des Français.

M. Ulysse Pallu a fait à notre demande l'accueil le plus obligeant, et il nous a promis de publier dans nos colonnes un exposé simple mais aussi précis que possible de l'économie de la nouvelle loi.

Les premières feuilles de ce travail ne tarderont pas à nous être remises et nous en commencerons aussitôt la publication.

Nous espérons que nos lecteurs le suivront avec intérêt et profit.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — La femme D..., de Lüe : 25 francs d'amende avec sursis, pour coups portés à une de ses voisines.

— Pierre C..., de Pujo-la-Place : six jours de prison pour vol de récoltes.

— L..., de Tallen : 100 francs d'amende pour coups.

Des jeunes gens de la commune d'Arx et une femme de la même localité sont condamnés, chacun, à 100 francs d'amende et à huit jours de prison, avec sursis pour cette dernière peine, pour outrages publics à la pudeur.

FOOTBALL. — Un match, qui promet d'être très intéressant, se jouera dimanche 16 septembre, à trois heures de l'après-midi, au terrain Burgalat, entre l'équipe d'Association du 24e (classe 18) et le Sporting-Club montois.

La recette de ce match sera consacrée à l'achat de ballons pour nos héros du front.

DAX

ACCIDENT. — Le sieur Jean Barrère, de Saugnacq-Cambrau, charretier au service de M. Lacouture, transportait des troncs d'arbre traînés par des binards. Il accrochait l'une des chaînes, quand les bœufs se mirent tout à coup en marche. Pris entre le bois et l'essieu, Lacouture eut la cuisse gauche écrasée. Il a été transporté à l'hôpital militaire.

AU MARCHE. — Par arrêté du maire :

« Il est formellement interdit, les jours de marché, d'acheter et de vendre sur le territoire de la commune, des volailles, œufs et beurres en dehors de la promenade des Remparts, qui demeure l'emplacement désigné pour leur mise en vente.

» Les marchands revendeurs, regrattiers et autres personnes étrangères à la commune achetant en gros et demi-gros ne pourront pour faire leurs achats, se présenter le samedi sur la place des Remparts qu'à partir de dix heures et demie du matin. Il leur est interdit d'acheter et de débattre les prix avant l'enlèvement du drapeau placé au centre du marché.

» La circulation doit être maintenue constamment libre pour les acheteurs au milieu de la chaussée; les vendeurs doivent se maintenir de chaque côté de l'allée.

» Le stationnement et la circulation des véhicules de toute nature sont interdits sur la promenade des Remparts de neuf heures à onze heures du matin. Afin de conserver pendant toute la durée du marché la commodité du passage des piétons et limiter l'encombrement, il est défendu aux revendeurs d'entreposer sur le marché de neuf heures à onze heures du matin, plus de six cages à volailles pour chacun d'eux et de se réserver entre leurs récipients un espace de plus d'un mètre carré.

» Sont abrogées les dispositions de l'article premier de l'arrêté municipal du 21 novembre 1895 en ce qu'elles ont de contraire à ces prescriptions. »

TAXE DE LA VIANDE depuis le 14 septembre :

Veau. — Première catégorie : noix et sous-noix, non taxé.

Deuxième catégorie : tranche, côte et coudaou, 4 fr.; filet, cotes fines, 3 fr. 80.

Troisième catégorie : épaule, 3 fr. 50; poitrine, 3 fr. 30; collet, 3 fr.; jarret, 2 fr. 80.

PEYREHORADE

MARCHE du 12 septembre. — Cours pratiqués :

Blé, taxé, 39 fr.; maïs, de 41 à 42 fr.; haricots, de 110 à 115 fr., le tout l'hectolitre.

Poulets, poules et poulardes, de 6 fr. 75 à 12 fr.; canards de table, de 15 à 18 fr.; dindons et dindes, de 22 à 23 fr., le tout la paire.

Œufs, de 3 fr. à 3 fr. 05 la douzaine.

Bœufs de travail, de 1,550 à 1,850 fr.; vaches de travail, de 1,300 à 1,370 fr.; bouvillons, de 750 à 915 fr., le tout la paire.

Vaches bretonnes laitières, 335 fr. à 430 fr. par tête.

Bœufs gras de boucherie, de 1 fr. 60 à 1 fr. 65 le kilo, veaux de boucherie, de 1 fr. 95 à 2 fr. le kilo.

Porcs gras, de 165 à 175 fr. le quintal ordinaire.

BASSES-PYRÉNÉES

Contrôle de la Main-d'Œuvre agricole militaire

Il est rappelé que les attributions de MM. les Maires, au sujet des permissions, se bornent à l'autorisation donnée aux hommes de la catégorie A de se déplacer pour assister aux foires, marchés et réunions agricoles, et que cette autorisation, qui n'est valable que pour la journée, doit être visée par le commandant de la brigade de gendarmerie la plus voisine.

Médailles du Travail

Médailles de vermeil. — Mme Jeanne Paul, à Castéra-Loubix, 51 ans de services chez M. Laporte.

Mlle Marie-Marthe Cazala, à Navailles-Angos, 51 ans de services chez M. de Gontaut-Biron.

Médailles d'argent. — Mlle Marie Dubois, à Pau, 32 ans de services chez M. Terré.

Mlle Léonie Lauga, à Pau, 20 ans de services chez Mme de Chancy, membre participant d'une Société de secours mutuels depuis plus de dix ans.

Mlle Marguerite-Jeanne Loustau, à Pau, 38 ans de services chez M. Laslandes.

M. Jean Mandagaran, à Oloron, 32 ans de services chez M. Barat.

Mlle Dominica Indart, à Pau, 35 ans de services chez Mme de La Chassaigne.

Mme Justine Lapeyre, à Bayonne, 30 ans de services chez M. de Wildik.

M. Jean Meistrou, à Gelos, 31 ans de services chez M. Speakman.

M. Alexis Cabarrouy, à Lasseube, 34 ans de services à la Caisse d'épargne.

LE BOUCAU

AMICALE BOUCALAISE. — Samedi 15 septembre, à vingt heures, à l'école des garçons, réunion générale. Présence indispensable.

FOOTBALL. — Dimanche 16 septembre, match d'entraînement de football rugby à deux heures, au terrain de Piquessary, entre les équipes du Boucau-Stade.

HAUTES-PYRÉNÉES

Cour d'Assises

La quatrième session ne sera pas tenue le 27 septembre, la seule affaire inscrite au rôle étant ajournée.

Les jurés qui étaient désignés par le sort pour se rendre à Tarbes à cette date sont priés de ne pas se déranger.

TARBES

LE SUCRE. — Ainsi que nous l'avons fait connaître, le service départemental de répartition du sucre, précédemment installé à la mairie de Tarbes, a été transféré dans les bureaux de la préfecture. Mais rien n'est changé en ce qui concerne les détaillants de la ville de Tarbes, qui devront continuer à se rendre à la mairie pour déposer les coupons destinés au réapprovisionnement en sucre. Ce dépôt sera reçu à la salle de délivrance des sauf-conduits, où les intéressés devront également se présenter pour retirer les bons correspondant à ce dépôt.

PETITS REFUGIES DE L'ACCUEIL FRANÇAIS. — Les enfants d'un troisième convoi de petits réfugiés, la plupart Rémois, vont être placés par les soins de l'Accueil français dans diverses familles de paysans et de petits artisans qui élargissent le cercle de famille pour faire place aux petits infortunés de la Marne.

CONFECTIONS MILITAIRES. — L'annexe d'habillement de Tarbes, caserne Dembarrère, doit confectionner mensuellement 3.000 caleçons Les ouvrières désirant participer à cette confection voudront bien se faire inscrire tout de suite au magasin d'habillement de cette caserne, où elles recevront toutes les indications utiles.

COUP DE COUTEAU. — L'état de Mme Syrce, épouse Bouchet, blessée d'un coup de couteau de la part de son locataire Cramer, ne s'est pas aggravé. Elle est soignée à son domicile, maison Lavigné, chemin de la Planète.

Cette affaire aura son dénoûment devant le conseil de guerre de la 18e région.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — Les assurés dont l'anniversaire de naissance se produit en juillet, août et septembre sont priés de se présenter à la mairie (bureau des retraites ouvrières) pour retirer leur nouvelle carte en échange de leur carte périmée.

Les assurés obligatoires dont la carte périmée est en dépôt chez leurs patrons doivent la réclamer à ces derniers.

MORTS GLORIEUSES. — Sont morts au champ d'honneur : Jean Castaing, soldat d'infanterie, et Camille-Antoine Grissere, canonnier d'artillerie.

ARGENT TROUVÉ. — Mme Moussiet, route de Lourdes, 10, a trouvé un carnet contenant une somme qu'elle tient à la disposition du perdant.

CLUB OLYMPIQUE TARBAIS. — Tous les équipiers du C. O. T. devront se trouver au terrain de Sarrouilles, dimanche 16 septembre, à deux heures, en vue de la séance officielle d'entraînement, qui précédera la revanche du grand match d'association serbes-tarbais annoncé, et qui aura lieu devant la commission de rugby. Celle-ci opèrera la sélection des joueurs devant former l'équipe qui matchera avec le Stade Olympique Lourdais le 30 septembre.

CASINO-ELDORADO. — Ce soir samedi, soirée populaire à moitié prix; dimanche, matinée et soirée.

THEATRE DES NOUVEAUTES. — Ce soir samedi, gala populaire avec toute la troupe.

APOLLO-CINEMA CATON. — Samedi 15, soirée populaire.

ETAT CIVIL des 11 et 12 septembre.

Naissances : Henri-Pierre Lapeyre, rue Thiers; une fille à la Maternité.

Décès : Jeanne-Henriette Capdevielle, 21 jours, rue de l'Aygouerote.

BAGNERES-DE-BIGORRE

L'ECLAIRAGE PUBLIC. — Nous avions annoncé pour cette saison thermale le remplacement des arcs de 600 bougies par des lampes à filaments métalliques d'un pouvoir éclairant de 1,000 bougies.

La transformation complète n'a pu être faite, la Compagnie concessionnaire n'ayant pu se procurer toutes les lampes nécessaires.

Cependant, la place Lafayette, le boulevard Carnot, l'esplanade des Thermes ont les nouvelles lampes.

Espérons qu'à la saison prochaine, il en sera de même pour l'avenue de la Gare, la promenade des Coustous, la place Achille-Jubinal et les allées Tournefort.

La municipalité a pris les mesures nécessaires pour que l'éclairage public soit donné à cinq heures du matin, afin de permettre aux voyageurs du premier train et aux arsenalistes de gagner sans encombre la gare.

PRISONNIERS DE GUERRE. — Le Comité vient d'expédier à tous les prisonniers de l'arrondissement un colis contenant : une boîte de bouillon Fournier, une boîte de bœuf, une boîte de pâte, une boîte de cassoulet, une boîte de sardines, une boîte de pot-au-feu, une tablette de chocolat, 250 grammes de sucre, deux paquets de tabac, une serviette et deux mouchoirs.

Chaque colis représente une valeur de 17 francs.

LOURDES

MORT DANS UN PRÉ. — M. Jean-Pierre Lavigne, cinquante-six ans, cultivateur à Pareac, a été trouvé mort le 12 septembre dans un de ses prés.

Le malheureux, frappé sans doute de congestion, a roulé sur un terrain très en pente jusqu'à une rigole d'irrigation.

GERS

Taxe de la Farine

Par arrêté préfectoral en vigueur depuis le 17 septembre, le prix de la farine prise au moulin ne pourra pas dépasser, dans le département du Gers, 61 fr. 40 les 100 kilos net et nu.

Avis de Concours

Un concours pour une place d'employé auxiliaire aura lieu à la préfecture d'Auch le lundi 24 septembre, à 14 heures. Le salaire est fixé à 3 fr. par journée de travail.

Les candidats et candidates doivent adresser leur demande le 20 septembre au plus tard.

Foires de la Semaine

Lundi 17 septembre : Mauvezin, Mirande, Masseube.

Mardi 18 : Saramon.

Jeudi 19 : Cologne, Puycasquier.

Vendredi 21 : Vic-Fezensac, Valence.

Samedi 22 : Aignan.

AUCH

LE SUCRE. — Il ne sera pas attribué de sucre à contures en dehors de la répartition faite en ce moment aux épiciers du département.

PLAISANCE-DU-GERS

Concours de Primes

Résultats du concours de poulinières du 10 septembre pour l'attribution des primes d'encouragement :

450 fr., à Mme veuve Broqua, de Galiax; 400 francs, à M. Isidore Abadie, de Maumusson; 350 fr., à Mme veuve Broqua, de Galiax; 300 fr., à M. Désiré Baqué, de Ladevèze; 250 fr., à M. Joseph Delan, de Margouët; 250 fr., à M. Montaut, de Tasque; 150 fr., à M. Ramoin Daste, de Maumusson; 200 fr., à M. Daste, d'Izotges; 150 fr., à M. Castày, de Saint-Aunix; 100 fr., à Mme veuve Mieussens, à Bouzon-Gellenave; 100 fr., à M. Dupuy, à Ladevèze; 150 fr., à M. Faudouas, à Lasserrade; 150 fr., à M. Sendot, de Maumusson; 150 fr., à Mme veuve Crotte, de Préchacq; 150 fr., à M. Barrieux, de Ju-Belloc.

COUR D'ASSISES DU PUY-DE-DOME

L'Affaire Christophle

Clermont-Ferrand, 13 septembre. — Le défenseur, Me Tallon, réclame avec éloquence l'acquittement de Jean Christophle.

JEAN CHRISTOPHLE ACQUITTÉ

Jean Christophle a été acquitté à l'unanimité.

BORDEAUX

Il y a un an

15 SEPTEMBRE 1916

Au nord et au sud de la Somme, les troupes françaises enlèvent d'assaut un système de tranchées allemandes sur une profondeur de 500 mètres En liaison avec elles, les Anglais enlèvent les positions ennemies sur une profondeur de 3 kilomètres et une largeur de 10. Ils s'emparent des villages de Flers, Courcelette et Martinpuich et font 2,300 prisonniers.

La Foire de Bordeaux

Comme les premières industries bordelaises, la **Maison des CAFES MASSET**, fondée en 1852, a tenu à honneur de participer à la Foire de Bordeaux, et, dans son stand n° 284, aménagé avec un élégant cachet commercial, elle présente aux visiteurs toute l'abondante variété des cafés que, par milliers de tasses, elle livre chaque jour à la consommation française par colis postaux et par la vente dans ses vastes magasins des nos 142-140-138 de la rue Sainte-Catherine.

Choisis avec un soin méticuleux et torréfiés avec une perfection technique consommée, les grains sont ensuite mélangés selon l'harmonie de leurs qualités respectives de finesse, de force et d'arôme. Aussi les **CAFES MASSET** procurent-ils cette délicieuse et stimulante liqueur vermeille que la maîtresse de maison est heureuse de servir à sa famille et à ses invités et qui, toujours, lui vaut ce suprême éloge des gourmets :

« Madame, votre café est délicieux ! »

Ecole supérieure de Commerce et d'Industrie

Commerce et Colonies. — Chimie. — Mécanique et Electricité. — Travaux publics. — Examen 29 octobre. Rte 66, r. St-Sernin, Bx.

Collision en Rivière

L' « ATHLETE » COULE EN QUELQUES MINUTES

Un Disparu

Jeudi matin, vers quatre heures, l' « Athlète », remorqueur de la Compagnie Générale Transatlantique, qui descendait à Pauillac, a été abordé par le travers de Lagrange par un petit vapeur français montant à Bordeaux.

Cette collision, dont les causes ne sont pas encore déterminées, a été si soudaine et la voie d'eau faite à l' « Athète » si importante, que le remorqueur coula en quelques minutes.

Sur les quinze hommes composant l'équipage, quatorze ont été sauvés par le navire abordeur, seul, un novice du bord n'a pu être retrouvé.

Le petit navire a pu continuer sa route.

Le remorqueur « Athlète » est un navire en fer de 297 tonneaux de jauge; il a été construit en 1890 à Birkenhead; il mesure 47 mètres de longueur, sa puissance est de 900 chevaux-vapeur et son déplacement de 558 tonnes

L'administration du service maritime a pris aussitôt les mesures nécessaires afin de baliser le navire coulé en attendant de le renflouer.

On sait que c'est à bord de l' « Athlète » que les missions officielles visitaient le port et ses avant-ports.

DEUIL immédiat: ROBES MANTEAUX, CHAPEAUX
A la Dame Blanche, 109, cours Victor-Hugo. Téléph. 1011

BOURSE DE BORDEAUX

du 14 septembre.

Au comptant : 3 % petite coupure, 62 30. — 5 % au porteur, 87 30. — Obligations ville de Paris 1875, 497; dito 1894-96, 259; dito 1899-Métropolitain, 289; dito 1912, 234 75. — Obligations foncières 1883, 325; dito foncières 1885, 338; dito communales 1892, 339. — Est, 798. — Lyon et Médit., 989. — Midi, 925. — Nord obl. 3 %, 336. — Orléans obl. 1884, 336 75. — Ouest obl. 3 %, 362. — Panama, 112 — Procédés Thomson-Houston, 743. — Maroc 1904 495. — Chine 4 %, 93. — Egypte, 95 50. — Russe 1 % 1909, 59. — Banque ottomane, 483. — Nord de l'Espagne, 420. — Saragosse, 431. — Tram. élect. et omnibus de Bordeaux obl., 420.

Demain samedi, bourse fermée.

BOURSE DE PARIS

du 14 septembre.

BULLETIN FINANCIER

La semaine se termine dans des conditions excellentes, la spéculation continuant à racheter les valeurs russes sur l'impression, en somme favorable, que laissent les dernières dépêches de Pétrograd. On a également à signaler la fermeté des rentes françaises, des valeurs de caoutchouc et des valeurs de guerre. Les valeurs mexicaines ont paru, à la fin de la séance, faire l'objet d'une activité assez symptomatique.

MARCHE OFFICIEL

Fonds d'Etats. — 5 % libéré, 88 10; 3 %, 62 30; amortissable, 70 15; Obl. Ch. fer Etat, 400; Afrique Occid. française, 384; Tunis 1892, 335; Maroc 1914, 445; Argentine 1907, 498; 1911, 88 05; Chine 1908, 412; 1913, 427; Egypte unifiée, 96; Espagne, 107 50; Hellénique 1887, 83; Japon, Bons 1913, 526 75; Maroc 1904, 498; 1910, 495; Russie consol 1l., 1re et 2e sér., 52 50; 1891 et 1894, 44 10; 1906, 67; 1909, 59; Serbie 1895, 59; 1902, 407; Dette ottomane unifiée, 62.

Etablissements de crédit (Actions). — Compagnie algérienne, 1,335; Crédit industriel non libéré, 630, Crédit lyonnais, 1,145; Banque française, 205 50 — Banque de l'Union parisienne, 610; Banque de l'Indochine, 1,385; Banque de l'Azote-Don. 800; Banque nationale du Mexique, 422; Banque ottomane, 486; Banque russo-asiatique, 564; Foncier égyptien, 757.

Chemins de fer (Actions). — Bône-Guelma, 554; Est-Algérien, 571; Est, 783; P.-L